

Deux nouveaux adjoints au Conseil municipal

Le conseil municipal prévu initialement le 29 mars, a été avancé au 15 mars. Elsa Méricq ayant démissionné de son mandat de 1^{re} adjointe et le maire, Philippe Goux, souhaitant s'adjoindre un second adjoint, il était urgent de procéder à l'élection de nouveaux assistants. Après les remerciements pour sa collaboration à Mme Méricq, place aux votes : Xavier Mellet et Iris Bardin ont donc été élus à l'unanimité. A suivi une délibération sur la convention à établir avec le Sicoval pour le prêt de matériel. Puis, Cédric Penard, de la commission finances, avant que ne soit entamée la question des taxes locales 2023, a fait un topo sur l'évolution de celles-ci. La disparition programmée de la taxe d'habitation a entraîné mécaniquement une augmentation de la base de calcul de la valeur locative de référence appliquée à la taxe foncière. Pour 2023, l'Etat a voté un accroissement de 7 %, qui tient compte de l'inflation et de la réévaluation des bases locatives. Il reverse aux municipalités le montant équivalent de la taxe d'habitation, après un calcul compliqué... Le débat porte ensuite sur la hausse ou non de la part communale. Les conseillers s'accordent sur le maintien du taux de 2022. Enfin, une convention sera signée avec le village de Toutens pour la scolarisation d'un enfant aux Varennes. Au chapitre des questions diverses, une très bonne nouvelle : lors de la réunion du RPI qui s'est tenue la veille, le maire a annoncé la non fermeture officielle, actée par le Dasen, A. Leclerc, de la classe visée. Enseignants, parents, enfants et mairies respirent ! Le prochain conseil, pour le vote des budgets, est programmé le 5 avril prochain.

R. GUILLEMET La Dépêche 17-3-23



Au centre, Xavier Mellet, nouveau 1^{er} adjoint